



Crédit vendeur et remboursement de prêt bancaire

Par **Pauline5075**, le **19/03/2021 à 13:54**

Bonjour,

Je souhaite recourir au crédit vendeur pour l'achat d'une maison avec une personne de confiance bien évidemment.

Cependant, avec le vendeur, nous nous posons une question sur son prêt bancaire qui n'est pas encore à terme.

Afin de pouvoir me vendre son bien, doit-il impérativement rembourser intégralement son prêt bancaire ? Ou est-ce que le crédit vendeur lui permet de garder son prêt immobilier en même temps que moi je lui paye les mensualités déterminées par l'acte notarié du crédit vendeur ?

Merci pour vos réponses,

Pauline

Par **youris**, le **19/03/2021 à 17:14**

bonjour,

en principe, le contrat de prêt doit prévoir le remboursement du prêt en cas de vente du bien, car la garantie du prêteur est souvent le bien acheté, garantie qui disparaît en cas de vente.

votre vendeur doit contacter son organisme de crédit pour l'informer de la vente de son bien.

salutations